

Morat, le 30 mars 2024

Invitation et ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2024 de l'association «Développement régional du site du lac de Morat» (SEM)

Chers membres, amis et sympathisants de notre association,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale 2024 de l'association
« Développement régional du site du lac de Morat ».

Date : Jeudi, 24 avril 2024

Heure : 19.00 à 20.00 heures

Lieu : Hotel Bad Murtensee, Hauptstrasse 5, 3286 Muntelier

Ordre du jour et partie statutaire:

1. Accueil / Liste de présence
2. Élection des scrutateurs et scrutatrices
3. Approbation de l'ordre du jour AG 2024
4. Approbation du procès-verbal AG 2023
5. Rapport annuel et informations relatives aux activités de l'association
6. Comptes annuels et rapport des contrôleurs 2023
7. Décharge
8. Budget 2024
9. Élections / démissions
10. Propositions à l'attention de l'assemblée générale
11. Divers / Prises de parole des personnes présentes

20.15 h partie publique après une courte pause

Exposé sur les tâches et les structures du '**Werkhof-Team**' de la ville de Morat : intervenants : M. Stefan Portmann, administrateur des travaux publics de la ville de Morat et M. Markus Brechbühl, chef du Werkhof de la ville de Morat

Nomination pour la Mouette d'or 2023
_ 'Werkhof -Team' de Morat



Ensuite, nous vous invitons à un
Apéro / Verre d'amitié à l'hôtel Bad Murtensee

Avec nos meilleures salutations,
Association « Développement régional du site du lac de Morat » SEM

Jann Fahrni
Président SEM

Deutscher Text auf der Rückseite

Extrait des statuts de l'association SEM :

L'assemblée générale – article 10 « convocation », alinéa 3 : Chaque membre peut soumettre des propositions à l'attention de l'assemblée générale. Ces propositions sont ajoutées à l'ordre du jour pour autant qu'elles aient été adressées par écrit à la présidente ou au président au minimum 10 jours avant l'assemblée générale (à : Geschäftsstelle SEM, 3280 Murten/Morat ou par courriel à : kontakt@murtenseeregion.ch)